

COMMUNAUTE URBAINE D'ALENÇON
DEPARTEMENT DE L'ORNE



COMMUNE D'
ALENÇON

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
MODIFICATION n°9 (chemin de Maure)

EMPLACEMENTS RESERVES

3

JORAND & MONGKHOUN Urbanisme et Architecture
34A rue Jean Savidan 22 300 LANNION
Tel : 02 96 35 73 93



APPROBATION de la 9^{ème} modification

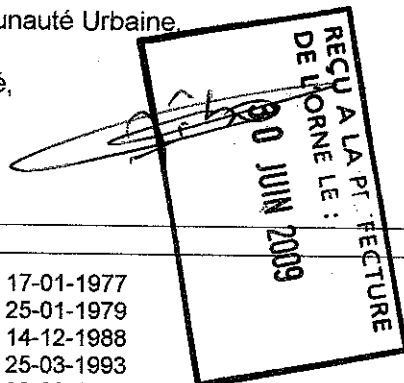
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de
Communauté en date du **25 juin 2009**

Approuvant la modification du Plan d'Occupation des Sols
de la commune d'ALENÇON,

Le Président de la Communauté Urbaine,
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,



Ahamada DIBO



Publication	le : 17-01-1977
Approbation	le : 25-01-1979
1 ^{ère} Révision	le : 14-12-1988
2 ^{ème} Révision	le : 25-03-1993
Mise à jour	le : 08-09-1993
4 ^{ème} Modification	le : 25-01-1996
Mise à jour	le : 30-09-1999
Mise à jour	le : 28-08-2001
Mise à jour	le : 12-10-2001
5 ^{ème} Modification	le : 28.02.2002
Mise en compatibilité	le : 23-03-2006
6 ^{ème} Modification	le : 30-03-2006
7 ^{ème} Modification	le : 28-09-2006
8 ^{ème} Modification	le : 18-12-2008

P.O.S. D'ALENÇON - LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° de la réserve	Désignation	Objectifs	Surface ou longueur inscrite au P.O.S.	Parcelles à acquérir cadastre	Collectivité ou service public demandant l'inscription
1	Sentier piéton en bord de Sarthe entre Pont de Sarthe et Front de Sarthe	Mise en valeur des berges de la Sarthe et ouverture au public	Longueur : 60 m Largeur moyenne : 5 m	En partie BW 162, BW 160, BW 159a	Ville d'Alençon
2	Sentier piéton en bord de Sarthe dans la traversée de l'hôpital d'Alençon	Mise en valeur des berges de la Sarthe et ouverture au public	Longueur : 400 m Largeur moyenne : 4 m	En partie BR 1	Ville d'Alençon
3	Sentier piéton entre Pont du Plénitre et Pont de la République	Mise en valeur des berges de la Sarthe et ouverture au public	Longueur : 60 m Largeur moyenne : 4 m	En partie BR 280, BR 279	Ville d'Alençon
4	Sentier piéton entre Pont de la République et Fuite des Vignes	Mise en valeur des berges de la Sarthe et ouverture au public	Longueur : 500 m Largeur moyenne : 4 m	En partie BC 19, BC 21, BH 10	Ville d'Alençon
5	Cours Dauphin	Aménagement piétonnier dans le quartier de St Léonard	Env. 504 m ²	En partie BW 83, BW102	Ville d'Alençon
6	Sentier piéton entre ruelle Taillis et Parc Courbet	Liaison piétonnière entre le Parc des Promenades et le Parc Courbet	Env. 240 m ² (4 x 60 m ²)	En partie BX 249	Ville d'Alençon

N° de la réserve	Désignation	Objectifs	Surface ou longueur inscrite au P.O.S.	Parcelles à acquérir cadastre	Collectivité ou service public demandant l'inscription
7	Sentier piéton entre rue de la Brebiette et les Châtelets	Itinéraire de promenade reliant le quartier Nord à Villeneuve	Environ 510 m ² (13 x 170 m ²)	En partie AD 132, AD 133, AD 134	Ville d'Alençon
8	Sentier piéton entre le Boulevard Koutiala et le camping de Guéramé	Ouverture au public et mise en valeur des berges de la Sarthe	Longueur : 390 m Largeur : 10 m	En partie BX 373, BX 21, BX 335	Ville d'Alençon
9	Liaison rue des Tisons Avenue du Rhin et Danube	Prolongement de la piste cyclable Perseigne-Courteille	Env. 280 m ²	En partie BH 34	Ville d'Alençon
10	Création d'un square public	Mise en valeur des abords de la chapelle Notre Dame de Lorette	Env. 800 m ²	En partie BN 29	Ville d'Alençon
11	Equipements sportifs à proximité du Stade Jacques Fould	Extension des équipements sportifs dans ce secteur	2,5 ha	ZD 15, ZD 16	Ville d'Alençon
12	Liaison automobile à proximité d'Alençon Village	Accès à une zone d'urbanisation future	Env. 504 m ² (429 + 75)	En partie CE 148	Ville d'Alençon
13	Cheminement piéton-cycliste entre la rue du 31 ^{ème} R.I.T. et la rue d'Argentan	Liaison piéton-cycliste entre la rue du 14 ^è Hussards et le quartier Nord	Longueur : 300 m Largeur variable : 10 à 50 m	En partie AM 106, AM 48a, AM 80, AM 91	Ville d'Alençon

N° de la réserve	Désignation	Objectifs	Surface ou longueur inscrite au P.O.S.	Parcelles à acquérir cadastre	Collectivité ou service public demandant l'inscription
14	Création de places de stationnement entre les 27 et 31 rue du Mans	Amélioration des conditions de stationnement	Longueur : 26 m Largeur : 3 m	En partie BP 415, BP 34	Ville d'Alençon
15	Création d'un rond-point rue de Bretagne/rue martin Luther King	Amélioration du carrefour	Env. 625 m ²	En partie CI 4a	Ville d'Alençon
16	Création d'un rond-point Boulevard Colbert/Boulevard Mezeray	Amélioration de la circulation	Env. 706 m ²	En partie AC 302, AC 78, AC 119	Ville d'Alençon
17	Cheminement en limite Sud de commune	Zone tampon	400 m	En partie BM 91, BM 54, BM 53	Ville d'Alençon
18	Liaison automobile entre Avenue de Quakenbrucke et Avenue de Basingstocke	Meilleure desserte	Longueur : 200 m	En partie AO 137 à AO 141	Ville d'Alençon
19	<i>Haie en bordure de la sente du Milieu</i>	<i>Préserver la haie existante, compléter son linéaire, et assurer son entretien</i>	<i>Env. 37 m²</i>	<i>En partie AK 34</i>	<i>Ville d'Alençon</i>